



EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du Vendredi 15 MARS 2019

Travaux vallée – secteur de la Trinité des Bois

la buse en tôle, située dans la vallée séparant les 2 prés appartenant au centre communal d'action sociale, s'est effondrée compte tenu de son obsolescence et de ce fait la vallée est obstruée. Il est rappelé qu'un cas similaire s'était produit sur la même vallée direction Vaupillon. A cette époque, il avait décidé de reprofiler et terrasser la vallée.

Après discussion, il est décidé d'enlever la buse cassée et de profiler la vallée.



CdC – approbation des nouveaux statuts

Dans un objectif d'harmonisation des compétences et de l'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de la CdC Terres de Perche (voirie retirée, et transport ajoutée) et de conformité avec la loi NOTRE, la CdC a défini des nouveaux statuts de la communauté de communes. Chaque commune a trois mois pour délibérer.

Suivi des travaux

➤ **SIPEPREL travaux d'interconnexion**

Suite à des pluies importantes, la structure (surpresseur) implantée sur le terrain communal a été inondée. Les responsables de l'entreprise SOGEA, du SIPEPREL, La Lyonnaise et la commune se sont rencontrés pour trouver une solution pérenne.

Un petit fossé va être réalisé le bord du champ (qui appartient à la commune) afin de canaliser l'eau et la renvoyer vers le fossé le long de la route rd 941. Ces travaux seront à la charge du SIPEPREL.

Il est précisé que les retouches d'enrobé sur la voirie seront réalisées aux beaux jours (près du stade, de la mairie et du bas coudray)

➤ **Bouche d'égout rue du Lavoir**

La bouche d'égout de la rue du Lavoir (près de la bande STOP) s'affaissait. Compte tenu du mauvais état des supports, il a été demandé à l'entreprise Pigeon d'intervenir rapidement pour la consolider.

Acquisition

➤ Défibrillateur

Le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 précise les types ainsi que les catégories d'établissement recevant du public tenus de se munir d'un défibrillateur automatisé externe.

Le texte entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3, le 1^{er} janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4, et le 1^{er} janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5

Les conseillers sont d'accord de ne pas attendre que cela soit imposé et en acheter un qui pourrait être mis devant la mairie et accessible par tous. Des devis vont être demandés.

➤ Congélateur

Il est nécessaire de remplacer le congélateur de la cantine devenu obsolète ; des devis ont été demandés. Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour cette acquisition.

➤ Véhicule Kangoo

Le véhicule des services technique est hors service et beaucoup trop de réparations sont à prévoir pour qu'elle puisse passer au contrôle technique. Compte tenu de l'ancienneté du Kangoo et du peu de nombre de kilomètres parcourus en une année, le conseil décide d'acquérir un nouveau véhicule à essence ou électrique. Des devis seront demandés et la décision sera prise lors du prochain conseil.

Convention – capture d'animaux

Il est rappelé que chaque commune doit trouver une solution pour mettre en place la fourrière animale qui lui incombe légalement.

La mise en place d'une solution intercommunale ne semble pas envisageable compte tenu que beaucoup de commune ont déjà signé une convention avec un organisme.

Cet exposé entendu, il est décidé retenir la proposition de la société Lukydogs capture représentée par M. Chrétien Luc dans le siège est au Thieulin.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer la convention.

Fêtes et cérémonies

La commission des fêtes s'est réunie pour organiser les différentes manifestations à venir.

1^{er} mai : brocante/vide-grenier, manège, village d'artistes, troc plante de 9h à 13h, balade en poney et éventuellement une démonstration de véhicules thermiques.

Randonnée pédestre : elle est fixée au 3^{ème} week end de septembre soit le 15 septembre 2019.

Fête patronale : elle est fixée au 3^{ème} week end d'octobre soit les 19 et 20 octobre 2019.
Les danses avec les enfants et le laser game ont été un succès en 2018. Ces activités seront reconduites cette année.

Téléthon : un repas en faveur du téléthon est programmé au vendredi 29 novembre 2019 (sur inscription)

Election Européennes 26 mai 2019 – bureau de vote

Il est procédé à l'élaboration du bureau de vote (sous réserve de modification) :

- De 8h00 à 10h30 : Françoise Rousseau, J-Luc Chevalier, Marie Maintenant
- De 10h30 à 13h00 : Fabien Martin, Arlette Guille-Bounmy, Xavier Doteau
- De 13h00 à 15h30 : Bernadette Coudray, Odile Bouquet, Mireille Guyon
- De 15h30 à 18h00 : Christian Villedieu, Cédric Vallée, Christophe Barral

Synthèse de réunion

- Assemblée générale de l'atelier couture le 19 janvier se sont réunis les membres de l'association « les mercredis récréatifs). Cette activité rencontre un vif succès Mme Martin a été élue présidente. Cette association se réunit les samedis, deux fois par mois.
- La commission communale des impôts s'est réunie le 26 février pour valider les propositions de revalorisation des bases reçu par le centre des impôts.
- **Sipeprel**

Les comptes (administratif et gestion) ont été approuvés. Il est prévu au BP 2019 le financement de l'interconnexion de Belhomert. Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'eau, l'état au titre du DETR et du conseil départemental.

Ces travaux seront réalisés en concomitance avec ceux de la Ville de La Loupe lors de la création des ronds-points à côté du pont du gros chêne. (un rond-point de chaque côté.)

■ **SIRTOM (25 février 2019)**

- Orientations budgétaires pour l'année 2019, l'objectif est de maintenir le niveau de taxe pour 2019.
- Acquisition de composteurs, pour les nouvelles communes adhérentes.
- Vote des règlements intérieurs de déchetteries il a été ajouté un paragraphe : les apports exceptionnels sont autorisés dans la limite de 10 m3 par an et par adresse sur remise d'une attestation délivrée par le SIRTOM.

Les usagers devront prendre contact avec le SIRTOM, 8 jours au moins avant le dépôt, afin d'obtenir l'autorisation qui fixera, entre autres, les dates auxquelles les apports seront autorisés.

Au-delà du volume journalier autorisé (2m³ pour les végétaux et 1m³ pour les autres déchets), les apports seront facturés selon les conditions tarifaires suivantes : encombrants : 25 €/m³ ; Gravats : 20 €/m³ ; végétaux : 9 €/m³.

■ Centenaire de la marque Citroën :

La célébration du centenaire de Citroën aura lieu dans notre commune de la Ferté-Vidame, les 19, 20 et 21 juillet.

Cette manifestation va avoir un impact sur toutes les communes environnantes et ceci à plus de 30 kilomètres alentours. 70 000 personnes sont attendues et 15 000 citroënistes.

Au programme : des concerts sur la scène, une soirée son et lumière, concours d'élégance, roulage exclusif sur le circuit historique de la ferté vidame, marché de pièce et équipement de véhicules anciens, 2 musées éphémères etc..

■ CdC (4 mars 2019)

Ferme des Aulnays : la CdC est propriétaire de cette ferme située à Thiron Gardais et souhaiterait y implanter une résidence de tourisme, équipement nécessaire au développement touristique du territoire. Un groupe de travail étudie les différentes hypothèses avec des opérateurs locaux potentiellement intéressé par le projet

Contrats Bleus : Le contrat de délégation de service public arrive à son terme le 30 aout 2019. Une nouvelle procédure de DSP pour une durée d 6 ans va être lancée.

- Lot 1 : gestion d'une crèche halte-garderie d'une capacité de 22 places
- Lot 2 : mise en œuvre des actions petite enfance, enfance, jeunesse

Commune de Frazé : cette commune a été sélectionnée comme candidate au titre de « Village préféré des Français » Les votes pourront s'effectuer jusqu'au 21 mars sur la page facebook de l'émission ou en téléphonant au 3245.

Questions diverses, tour de table

- Dans le cadre des démarches liées au grand débat national, la mairie avait ouvert un cahier pour recevoir les doléances. Une seule doléance a été collectée.
- L'association « Les Contrats Bleus » va changer de nom et se dénommera l'ELAN ; l'association est légèrement déficitaire, notamment du avec le fonctionnement de la crèche, compte tenu des enfants inscrits mais non présents pendant les vacances scolaires. Quelques travaux sont à prévoir à la crèche (porte anti-pincement, sens de la porte.
- Quelques membres du conseil aimeraient qu'une liaison douce soit réalisée entre la Trinité des Bois et la Ville de La Loupe.
- Il est déploré le vol de fleur sur certaines tombes du cimetière